



MENNECEY INFO

La lettre du Maire

Chères Menneçoises, chers Menneçois,

Après des vacances qui je l'espère vous ont apporté du repos et de nombreuses satisfactions, nous voici installés dans l'automne aux multiples couleurs.

Mennecey a traversé l'été sans d'importantes situations d'agressions et de larcins.

Devant les interventions énergiques de notre brigade de gendarmerie et de nos agriculteurs avec le soc de leur charrue, les quelques derniers " gens du voyage " ont quitté notre commune. La situation est précaire et la vigilance est de circonstance.

Cependant, deux problèmes dont je vous ai entretenus par une lettre ouverte subsistent : la papeterie

LECOURSONNOIS, et le Couloir Aérien. Au moment où j'écris cet éditorial, nous restons mobilisés face à l'autorité préfectorale pour la papeterie et à l'autorité gouvernementale pour le couloir aérien. L'une et l'autre sont très difficiles à sensibiliser et ont beaucoup de mal à prendre conscience de nos nuisances présentes et à venir ! La dernière action de la commune est l'assignation de la Société Papeterie LECOURSONNOIS du groupe KAPPA HOLDING devant le Tribunal de Grande Instance d'Evry en espérant que le juge judiciaire fera prévaloir nos droits.

- Le Groupe KAPPA HOLDING présent sur le site Menneçois avec un important staff d'ingénieurs et de techniciens hollandais :

- Monsieur le Ministre des transports reposant sa décision sur le rapport d'Eurocontrol et nous affirmant que le couloir aérien se situera entre 3000 et 3300 mètres :

essayent de nous redonner confiance. Mais en considérant les expériences passées, surtout avec la papeterie, le doute et le septicisme l'emportent toujours.

Bien sûr, il y a d'autres problèmes quotidiens pour lesquels vous souhaitez toute notre attention : les parkings, la circulation, les inondations... Je peux vous assurer que les élus partagent avec vous ces préoccupations et qu'ils s'appliquent à les faire disparaître. Mais tous les problèmes ne peuvent pas être menés de front.

Comme vous, nous souhaitons que notre commune soit agréable à vivre.

Aussi nous serions reconnaissants aux jeunes de ne pas taguer, aux chiens et à ceux qui les accompagnent de respecter la voie publique, aux amateurs de restauration rapide d'éviter les traces d'emballages !... Merci d'avance, pour l'agrément de tous.

Je dois remercier les enseignants, les associations de parents d'élèves, les parents. La rentrée scolaire s'est effectuée dans un excellent climat de compréhension sans perte d'aucune classe.

Notre administration municipale avec une très large participation des élus et du personnel se remet en question à propos de son organisation, de son fonctionnement. Le rapport du Cabinet d'audit est à considérer dans sa globalité dans un esprit d'amélioration avec pour base la concertation. Toute mise en exergue d'un point, pour créer une polémique en relation avec le présent ou le passé, ne sera pas notre démarche. Une commission comprenant élus, cadres administratifs, représentants du personnel travaille avec le Consultant du Cabinet pour une recherche de justice, de légalité, dans une totale transparence. Nous aurons l'occasion dans un prochain Mennecey Info de vous entretenir plus à fond de ce diagnostic et de ce qu'il a apporté. Les activités sportives, culturelles ont repris. Je vous encourage à y participer. Les fêtes de fin d'année seront précédées du Marché de Noël auquel vous nous faites souvent l'honneur de votre visite.

Avec mes sentiments sincères et dévoués,

Le Maire,
Joël MONIER

SOMMAIRE

- ➔ LA LETTRE DU MAIRE
- ➔ INFOS VILLAGE
- ➔ LA VIE DES ASSOCIATIONS
- ➔ INFOS VILLAGE

Bulletin Municipal (Mennecey Info)

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire

Rédaction : Mairie de Mennecey

La Rédaction accepte de répondre et de transmettre

aux associations les remarques des Menneçois

Réalisation : COPYPRINT - 01 60 75 82 02 - Corbeil-Essonnes

Tirage à 5500 exemplaires - Octobre 2001

CALENDRIER DES ASTREINTES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

NUMERO D'ASTREINTE : 06.77.06.50.50

SEPTEMBRE

07-08-09 M. MONIER
14-15-16 Mme LANGUET
21-22-23 M. PERRET
28-29-30 Mme FIORI

OCTOBRE

05-06-07 Mme BERTHAUD
12-13-14 M. CROULLEBOIS
19-20-21 M. BAZOT
26-27-28 M. BOULEY

NOVEMBRE

01-02 M. MONIER
03-04 Mme PASSEFORT
09-10-11 M. MONIER
16-17-18 Mme LANGUET
23-24-25 Mme FIORI
30 M. PERRET

DECEMBRE

01-02 M. PERRET
07-08-09 M. BAZOT
14-15-16 M. CROULLEBOIS
21-22-23 M. BOULEY
27-28-29 Mme BERTHAUD

JANVIER

04-05-06 Mme PASSEFORT

Révisions

des listes électorales

La commission administrative électorale procède aux inscriptions et radiations du 1^{er} septembre au 31 décembre 2001.

Afin de permettre à cette commission d'effectuer ses travaux, nous vous informons que **tous changements d'adresse ou d'état civil doivent être signalés**, notamment pour les prochaines échéances électorales de 2002.

CONTACT :
Service ELECTIONS
Mairie Centrale
Tél : 01.69.90.80.50

Dates des prochains conseils municipaux

jeudi 25 octobre 2001 à 18 h 30
mercredi 19 décembre 2001 à 18 h 30

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DE MENNECY

Vous venez de vous installer à Mennecey ou vous y emménagez prochainement ; alors remplissez sans attendre le coupon ci-dessous afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

Mme, Mlle, M. :

Adresse :

Arrivée le :

**Bulletin à renvoyer à : Monsieur le Maire, service Communication,
Hôtel de Ville, Place de la Mairie, 91540 MENNECY**

COMMUNIQUE DU CCAS :

Le repas de Noël,
offert aux personnes âgées
de 65 ans et plus par la Municipalité,
se déroulera :

le samedi 15 décembre 2001 à 12 h
à la salle socio-éducative

Vous avez 65 ans et plus,
vous souhaitez participer
à ces animations, n'hésitez pas
à nous rendre visite
(muni de votre carte d'identité
et d'un justificatif de domicile)
au Centre Communal d'Action Sociale :
Avenue de la Jeannotte à Mennecey.

Pour tout renseignement
complémentaire,
contacter Mme HERLIN
au 01.69.90.61.90

INSERTION PROFESSIONNELLE

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS,
Vous êtes sorti du système scolaire
pour construire votre projet profes-
sionnel, de formation ou d'emploi.
La Mission Locale est à votre écoute
le jeudi de 8 h 30 à 12 h

EMPLOI

VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI,
Mme LESKO vous accueille
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

Centre Communal d'Action Sociale
Avenue de la Jeannotte
Tél. 01.69.90.61.90

VILLE DE MENNECY

L'arbre

dans
la Forêt



dans
la ville



du 16 au 21 octobre 2001

Salle socio-éducative,
Parc de Villeroy à Mennecey

EXPOSITION

organisée par l'ADEMO
Association de défense de l'environnement
de Mennecey et Ormoy

les Eaux et Fontaines et Le Geai
en partenariat avec la Mairie de Mennecey

Avec la participation du
**Conseil général de l'Essonne, de l'ONF,
de Natur'Essonne et de l'ANVL**
(Association des naturalistes de la vallée du Loing)

A l'occasion de la Fête de la Science qui se déroulera cette année du 15 au 21 octobre, la Municipalité et les Associations de Mennecey travaillent ensemble à la réalisation de différentes manifestations sur le thème de l'arbre. Au programme :

- une exposition à la salle socio-éducative
- des sorties nature dans le Parc de Villeroy et dans les marais de la Grande Ile
- la remise officielle du label " Arbres remarquables " pour l'Allée des Séquoiadendrons.

En l'an 2000, l'Association "A.R.B.R.E.S." (Arbres Remarquables : Bilan, Recherches, Etudes et Sauvegarde) a lancé l'opération "200 arbres pour retrouver nos racines", qui vise à décerner un label aux deux cents communes françaises pos-

sédant les arbres les plus remarquables de par leur taille, leur forme et/ou leur histoire. La majestueuse allée des Séquoiadendrons du Parc de Villeroy a su retenir toute l'attention des experts venus l'examiner et recevra donc son label d'"Arbres Remarquables" à l'occasion de cette exposition. Lors de cette cérémonie, un panneau d'information sur les caractéristiques de ces arbres sera dévoilé. Ainsi, la Municipalité s'engage désormais à mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires à la sauvegarde de ce site exceptionnel, tandis que l'association A.R.B.R.E.S. en assurera la promotion au niveau national.

Les Menneçois peuvent être rassurés : leur allée-symbole est entre de bonnes mains.

LA RESTAURATION SCOLAIRE A MENNECY



Le 6 septembre dernier, 1637 élèves de Maternelle et Primaire prenaient ou reprenaient le chemin de l'école... 1000 de ces enfants déjeunèrent chaque jour à la cantine.

La restauration scolaire souhaite montrer qu'elle est autre chose que la "cantine". Les plats chauds sont préparés dans la nouvelle cuisine GAURAZ où est mise en application la méthode HACCP, cinq lettres qui correspondent à l'abréviation de " Hazard Analysis Critical Control Points ", littéralement traduit en français par " analyse des dangers et maîtrise des points critiques ", suivant l'arrêté du 29/09/1997.

Deux principes sont respectés à l'élaboration de ces repas, l'équilibre alimentaire et " il faut goûter de tout ", car il est important de faire du temps des repas un temps d'éducation.

Les repas sont servis à table pour les petits et en self-service pour les plus grands.

Pour les garderies au Centre de Loisirs et dans les écoles, c'est un vrai goûter avec du pain frais (baguette), chocolat, confiture ou fromage et fruits ou yaourts. La Commission des Menus, réunie une fois par trimestre, veille à la qualité des plats et à leur amélioration si besoin est.

La découverte de mets différents est l'objectif des repas à thèmes proposés une fois par trimestre (Italie ou autre pays). La fête est bien sûr de la partie avec les menus spéciaux servis pour Halloween, Noël, les Rois, Pâques dans les restaurants scolaires, décorés avec soin par le personnel municipal motivé et compétent.

Un cahier est mis à la disposition des parents d'élèves à la Mairie Annexe pour y déposer remarques, idées, opinions, doléances.

Exprimez-vous, toutes suggestions sont les bienvenues.

Annie BERTHAUD,
Adjoint au Maire, Chargé des Affaires Scolaires

OUVERTURE DU MARAIS DE LA GRANDE ILE

Le marais de la Grande Ile, fermé depuis 1992 pour cause de dégradations, a ouvert à nouveau ses portes au début de l'été. On peut désormais aller s'y promener librement un jour par mois, sous surveillance des gardes-animateurs de la Mairie de Mennecey et du Conseil Général. Pour le deuxième semestre 2001, les dates retenues sont les samedis : 15 septembre ; 6 octobre ; 17 novembre ; 15 décembre.

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un milieu fragile où la chasse, la pêche, les cueillettes diverses et l'utilisation de tous les véhicules à moteur sont strictement interdits, ainsi que les chiens, même tenus en laisse. Restez bien sur les chemins et surveillez vos enfants de près. **Bonne promenade à tous !**

ASSOCIATION MENNECY JUMELAGE

Les membres de l'Association Mennecy Jumelage ont le plaisir de vous informer des événements et rencontres qui se dérouleront durant la saison 2001/2002 :

- le premier week-end de novembre, les jeunes du Football Club de Mennecy reçoivent leurs homologues d'Occhiobello (Italie). Un match est annoncé avec le souvenir d'une certaine finale européenne ! Mesdames LE MOEN et DAUSSE, responsables de l'amitié Mennecy - Occhiobello, préparent le jumelage en 2002. Vous pouvez vous joindre à elles.
- Madame Annette GILLES, qui anime l'amitié Mennecy-Countesthorpe, organise pour mai 2002 un long déplacement en terre anglaise avec quelques visites surprises dans le magnifique comté du

Leicestershire après la journée consacrée à Londres. Vous pouvez l'accompagner.

- 2002 : vingtième anniversaire du jumelage avec RENNINGEN (Kreis de Böblingen, Bade Wurtemberg). Madame Wiltraud BAZOT met en place un programme de rencontres avec Martin WOLF, premier Adjoint au Maire de Renningen, qui permettra d'intensifier les échanges entre collègues et associations.

Voici une activité européenne dense qui doit satisfaire Jean-Claude GILLES, Président de l'Association Mennecy Jumelage.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur toutes ces relations : laissez votre nom, adresse et numéro de téléphone au 01 69 90 00 37, aux heures administratives. Nous vous contacterons.

AGAPÉ

Le bonheur au bout de ses doigts

Vous recherchez des activités valorisantes, vous permettant de développer votre créativité jusqu'ici en sommeil. Rejoignez AGAPÉ. L'association loi 1901 AGAPÉ a mis en place depuis 1999 des activités de loisirs au service de l'art et de la tradition.

Le bonheur au bout de ses doigts La REFLECTION DE FAUTEUILS "à l'ancienne" et comment patiner un meuble, ainsi que la peinture décorative L'antique activité des RELIEURS D'ART vous permettra de rénover vos livres anciens et moins anciens, avec Jackie qui vous guide dans la découverte de cette spécialité.

Ou bien encore LE CANNAGE de vos sièges et meubles vous attire, Martine vous transmettra sa passion.

AGAPÉ, une Association dynamique, à

vos écoute où ambiance conviviale et détente sont garanties.



A NOTER :

SAMEDI 27 & DIMANCHE 28 OCTOBRE 2001
SALLE DE LA CHEMINÉE
PARC DE VILLEROY

AGAPÉ présente et expose les réalisations de ses membres et répond à toutes vos questions de 10 H à 17 H

AGAPÉ : 35 rue de la Sablière
91540 MENNECY
Tél. 01.69.90.09.29
e-mail jackie.jean@wanadoo.fr

A.S.S.E.P. : POUR VOTRE QUALITE DE VIE

L'A.S.S.E.P. poursuit ses deux objectifs

- 1) L'adoption définitive du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) sans dénaturation par rapport à celui accepté en 2000, visant à préserver les caractères du vieux village, éviter la surdensification et l'aggravation des problèmes de circulation, diminuer les causes de bruit, favoriser la circulation piétonne, etc...
 - 2) Et surtout la fermeture de la papeterie, sauf si les problèmes d'odeurs et de bruit sont totalement résolus.
- Les nouveaux propriétaires, KAPPA, ont emmené certains d'entre nous à côté de Düsseldorf pour montrer qu'une papeterie moderne peut être peu polluante.
- De la visite de l'usine allemande on peut retenir :
- qu'il persiste un fond d'odeur (5%, mais 5% de quoi ?) bien que l'usine soit ultra moderne, très automatisée, très propre, très contrôlée.
 - que le village est beaucoup plus petit, que les maisons les plus proches sont à plus de 400 mètres, en amont des vents dominants, sur un plateau où les gaz ne stagnent pas. Ici tout l'entourage y a droit alternativement et la situation en creux de vallée accentue le problème quand il n'y a pas de vent ou du brouillard.
 - que KAPPA Mennecy veut passer de 70 000 à 200 000 tonnes si les autorisations sont obtenues.
 - Que les dirigeants de KAPPA reconnaissent eux-mêmes : " qu'il ne suffira pas d'investir en matériels pour améliorer la fiabilité mais recycler ou changer le niveau des ouvriers actuellement employés à Mennecy (et en supprimer la moitié...) pour s'adapter à un niveau technologiquement beaucoup plus sophistiqué et à une productivité très supérieure par employé ".
 - Que KAPPA estime que la position stratégique de l'usine de Mennecy est bonne pour

ses filiales et veut donc s'incruster et grandir. La population de Mennecy n'a pas à subir ce choix, s'il entraîne des désagréments forts ou des risques toxiques. Nous exigeons donc un contrat entre KAPPA et la ville avec comme sanction claire, la fermeture de l'usine par le Préfet en cas de résultat insuffisant, avec date butoir et cahier des charges précis.

Même si le SIARCE (réseau d'épuration des eaux sales) continue à accepter le déversement d'une partie des boues d'évacuation du circuit de la pâte à papier, l'échec, comme depuis 7 ans est malheureusement hautement probable.

Il paraît évident qu'il serait plus souhaitable, pour tout le monde, que KAPPA, reconstruise ailleurs de façon moderne, en partant de zéro, en circuit aqueux fermé, mais surtout à distance de toute habitation plutôt que de continuer à tâtonner dans Mennecy. De toute façon l'odeur d'évaporation du séchage du papier restera inévitable même sur une pâte épurée de ses composants les plus toxiques ou odorants ainsi que le bruit du tapis roulant et des souffleries.

Les Menneçois savent que la taxe professionnelle rapporte 3 % du budget de la commune mais une autre activité sur le site compensera rapidement. Il ne faut pas que Mennecy vende sa qualité de vie contre un plat de lentilles.

Il faut donc remercier Monsieur le Maire de refuser le permis de construire du 2^{ème} méthaneur, sans garanties et engagements écrits contractuels de l'entreprise, de cesser l'exploitation en cas de persistance des odeurs et affirmation par la DASS qu'il n'y a pas de risques sur la santé.

Résistons unis pour éviter le passage à la révolte violente et incontrôlable.

A.S.S.E.P. du vieux Mennecy

Eaux et Fontaines de Mennecy

Vous êtes nouveau à Mennecy, vous voulez connaître votre village depuis ses racines.

Vous pouvez découvrir le système hydraulique ancien en groupe de 15 à 18 personnes.

Faites appel à vos amis, vos voisins ou à vos collègues de travail, regroupez-vous et vous aurez le plaisir de parcourir Mennecy pendant 4 heures d'une façon surprenante.

Vous profiterez des paysages souterrains d'une rude beauté.

Vous vous émerveillerez de l'ingéniosité de nos ancêtres à maîtriser cet élément naturel et vital qu'est l'eau.

Bénévoles, nous sommes prêts à vous encadrer pour naviguer dans cette autre dimension.



Rejoignez les Eaux et Fontaines de Mennecy.

Vous pouvez prendre contact au 01 64 57 07 82 - Françoise Poitvin
La Gaudine 54, rue de la Fontaine 91540 MENNECY

ASSOCIATION PAUL CEZANNE

cours de langues

ANGLAIS

- DEBUTANTS
- MOYENS
- CONFIRMES
- EXAMENS

ALLEMAND

- DEBUTANTS
- MOYENS
- CONFIRMES

(First of Cambridge, advanced, Proficiency).

COURS D'HISTOIRE DE L'ART

Avec visites d'Expositions

Renseignements pour inscriptions :
01 69 90 00 37

L'ASSOCIATION "RENCONTRE" organise deux journées "portes ouvertes" dans la salle de la Cheminée au Parc de Villeroy, les 13 et 14 octobre 2001, de 10 h 30 à 18 h 30 (entrée libre). Au cours de ces journées vous seront présentés les différents ateliers mis à la disposition de toutes celles et tous ceux qui sont intéressés par la pratique de :

- la peinture sur soie, porcelaine, bois, toile ;
- le dessin ;
- l'encadrement ;
- la sculpture ;
- le patchwork ;
- la couture ;

Le bal annuel de la FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants)

animé par Roberto MILESI et son grand orchestre, aura lieu

le samedi 24 novembre 2001 à 20 h 30

à la salle socio-éducative du Parc de Villeroy.

Participation par personne : 120,00 F
Adhérents et conjoints : 100,00 F

Réservation dès à présent
au 01 64 57 12 77

Pour le Comité,
Le Président, Guy PRADEAU

- et le dernier en date qui commence à compter beaucoup d'adeptes : le club "Pyramide" ; pour tous renseignements le concernant veuillez appeler le 01 64 99 76 66.

L'ASSOCIATION "RENCONTRE" vous informe qu'une permanence est assurée à l'Orangerie 2, tous les vendredis de 10 h 00 à 12 h 00. Si vous désirez vous renseigner sur n'importe quel sujet concernant ses activités, vous serez les bienvenus. N'hésitez pas à vous présenter ou à téléphoner au 06 15 34 33 27 ou au 01 64 57 11 62.

ACADEMIE MENNEÇOISE D'ARTS MARTIAUX

Adresse postale : A.M.A.M. - DOJO Municipal

Parc des sports de Villeroy - 91540 MENNECY - Tél : 01.64.57.32.49

Pour la 31^{ème} année consécutive, l'Académie Menneçoise d'Arts Martiaux a repris ses activités. Dès 4 ans 1/2 les petits judokas peuvent fouler le tatami. A partir de 7 ans, la section Karaté reçoit les futurs combattants. L'Aïkibudo est accessible de 15 ans à 75 ans. Deux nouvelles disciplines ouvrent leurs portes cette année : le Self-Défense et le Karaté-Fitness.

Outre la pratique sportive, l'AMAM s'enorgueillit de participer fidèlement

aux événements tels que le téléthon, l'opération pièces jaunes et depuis cette année à la récolte des bouchons. Il en est de même pour les rendez-vous municipaux : le forum des sports et la fête du parc.

Le stage sportif d'hiver, les sorties récréatives pour les plus jeunes, les entraînements de masse sont autant de moments qui favorisent l'éclosion d'un esprit de club, cher à l'équipe dirigeante de l'association.

Les inscriptions sont possibles pendant les permanences assurées au dojo municipal tous les soirs entre 17h00 et 19h30. Des renseignements téléphoniques seront donnés au 01.64.57.32.49 entre 17h00 et 19h30.



LOISIRS

AGENDA

du lundi 15 octobre au dimanche 21 octobre	Semaine de la Science	Salle Socio-Educative Horaires selon programme
Mercredi 17 octobre	Le Cinéma "Atmosphère" <i>propose</i>	14 h 30
vendredi 19 octobre		20 h 30
samedi 20 octobre		15 h 00
dimanche 21 octobre		16 h 00
mardi 23 octobre		20 h 30
vendredi 26 octobre	TREMPIN	Espace Culturel - 21 h
du samedi 3 novembre au dimanche 11 novembre	Les Artistes de Notre Région	Salle Socio-Educative Semaine : 15 h - 18 h week-end : 14 h - 19 h
samedi 10 novembre	Ballets Mongols	Espace Culturel - 20 h 30
samedi 17 novembre	Concert des Professeurs	Espace Culturel - 20 h 30
samedi 21 novembre	Concert Jazz	Espace Culturel - 20 h 30
les 7, 8 et 9 décembre	Marché de Noël	Voir article ci-dessous

Bibliothèque Municipale Madeleine de l'Aubépine

Ouverture au public : Lundi, Jeudi, Vendredi de 15h00 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00

✓ **"le Temps des Histoires"** pour les 3/8 ans :

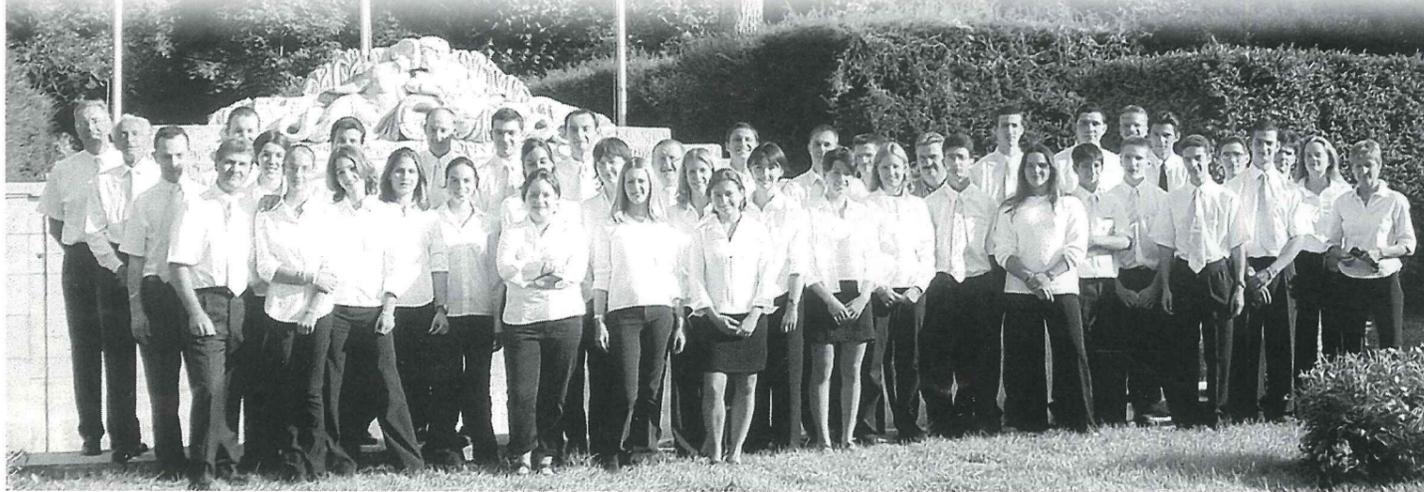
Le premier Mercredi de chaque mois à 10h00, espace Marianne - entrée gratuite. Participez aux clubs des lecteurs, que vous soyez adultes ou jeunes du CE2 à la 3^{ème}. Renseignements à la Bibliothèque : 01 64 57 31 54

Dimanche 14 Octobre - 15h00 à l'Espace Culturel "Conteurs des Villes, Conteurs des Champs" vous entraînent dans le monde merveilleux des contes européens. Spectacle tout public, dans le cadre de la Charte Culturelle Départementale. Entrée : 25 Frs. Réservation recommandée à la Bibliothèque.

Samedi 20 Octobre - 10h30 à la Bibliothèque, rencontre avec Anne Siéty, auteur de "Mathématiques, ma chère terreur" dans le cadre de la semaine de la Science et de "Lire en Fête".

Jeudi 15 novembre - 9h00 /11h30 et 14h00/16h30 à la Bibliothèque Départementale, 4 Avenue de la Liberté à Evry. Découvrez les livres de la rentrée avec la critique littéraire J. Schmidt et l'association "Eclats de livres", rencontre organisée en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Essonne.

LA SOCIÉTÉ MUSICALE DE MENNECY



reçoit un accueil triomphal en Acadie (Canada)

du 12 au 26 août 2001

La Société Musicale de Mennechy a fait une tournée très applaudie dans les régions acadiennes de deux provinces maritimes du Canada, le Nouveau Brunswick (seule région officiellement bilingue du Canada) et la Nouvelle Écosse.

Cette tournée a duré 15 jours et l'orchestre s'est produit 14 fois, sous la baguette de Francis Pottiez. C'est le peu de moyens financiers qu'il avait pour ce projet (malgré une aide de la municipalité et de sponsors tels que la Banque Sofinco) qui l'ont obligé à assurer autant de manifestations au cours desquelles les participants étaient nourris et logés gracieusement.

Un programme très varié d'œuvres écrites et arrangées pour cette formation : musique classique, moderne, thèmes célèbres ou de films, variétés, jazz, etc. avait été spécialement mis au point par Francis Pottiez, directeur du Conservatoire municipal de Mennechy et chef d'orchestre de la Société Musicale de Mennechy.

La SMM a eu l'immense honneur de se produire, dès son arrivée, au Capitol de Moncton, lieu aussi prestigieux que l'Opéra de Paris ou la Scala de Milan et en présence du Consul Général de France, Monsieur Jacques GASCUEL.

Le public de marque, étonné de la qualité de la prestation d'un orchestre aussi jeune, fut très chaleureux.

Dans les autres villes visitées, Edmundston, Kedgwick, Miramichi au Nouveau Brunswick, Chéticamp dans l'île du Cap-Breton, en Nouvelle Écosse, l'accueil a toujours été très enthousiaste et l'orchestre très applaudi, spectateurs debout, ce qui est un signe d'extrême satisfaction.

A Caraquet, lors du 15 Août, fête Nationale des Acadiens, l'orchestre a joué en plein air, devant une immense foule venue là pour "sa" fête et a participé au "Tintamarre".

Dans certaines villes, l'orchestre a accompagné des chorales locales (Miramichi, Chéticamp et Shédiac).

C'est à Shédiac que l'orchestre a donné son concert de clôture, à guichet fermé, en présence de personnalités de la Société Historique Acadienne : Muriel K. Roy, Léone Boudreau-Nelson et le père Anselme Chiasson, auteur célèbre d'une compilation de vieilles chansons de France. Certains de nos hôtes sont revenus de loin, écouter à nouveau notre formation. Pour ce dernier concert, une chorale a été spécialement constituée, sous la direction

d'Aline O'Brien, pour chanter des extraits de la Cantate pour l'Acadie de Bernard LALLEMENT, ce qui a contribué à renforcer les liens qui se sont créés entre chanteurs locaux et musiciens venus de France.

Tous s'accordent à penser que cette tournée aura atteint le but recherché : promouvoir la musique amateur d'excellent niveau et révéler à des populations francophones la grande tradition de l'harmonie française qui s'est perpétuée en Ile-de-France. Et surtout, aller à la rencontre d'autres peuples passionnés de musique et organiser avec eux des échanges amicaux dans le futur.

Monsieur Raymond Nice, ancien président de la Société Musicale de Mennechy, notre président d'honneur aujourd'hui, peut être fier de la prestation de cette formation qu'il a tant contribué à développer au fil des années.

Nous adressons nos vifs remerciements à Charlette Gonzalez, des Amitiés Acadiennes, pour son aide efficace lors de la recherche de contacts en Acadie.

Paule-Andrée Merceroles
Août 2001

MARCHE DE NOEL

7-8-9 Décembre
Parc de Villeroy

Dans la continuité du Marché de Noël de l'an 2000, le millésime 2001 devrait faire plaisir aux enfants et aux parents avec une animation du Père Noël qui viendra avec sa plume délivrer quelques lettres de tendres recommandations aux enfants qui lui auront amené, sur le Marché de Noël, leurs lettres ou leurs totottes !

Cette année, les exposants d'idées cadeaux et d'artisanat seront situés dans la salle du haut alors que les produits du terroir et les viticulteurs seront installés dans le théâtre.

Un photographe proposera des photos avec le Père Noël.

Gastronomie :

Salaisons d'Auvergne, du Pays Catalan, de Vendée, d'Aveyron et de Corse,
Foie gras et conserves fines de canard,
Vins de Bordeaux, Sancerre, Bourgogne, Montbazillac, Champagnes,
Escargots, moules et praires farcis, huîtres, conserves de poissons de haute-mer,
Confitures provençales, herbes aromatiques,
Bonbons, chocolats, etc...

Artisanat :

Objets peints, objets en bois de thuya, bougies décoratives, artisanat du monde, tentures birmanes, statuaire bronze, produits ayurvédiques, tableaux, bijoux, artisanat pierres, objets et jouets en bois, crèche et santons, etc...

Idées cadeaux :

Téléphonie, couteaux Laguiole, encres calligraphiques, stylos, journaux intimes, maroquinerie, livres, parfums, minéraux, lavande, peluches, copies de poupées anciennes, etc...

" UNE VIE DE CHIEN... DANGEREUX ! "

Pour les chiens de première catégorie (Pitbulls : chiens assimilables aux chiens de race Staffordshire Terrier et American Staffordshire Terrier, Boerbulles : chiens assimilables aux chiens de race Mastiff et les chiens d'apparence Tosa-Inu) et pour les chiens de deuxième catégorie (Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa-Inu ainsi que les

chiens d'apparence Rottweiler même sans inscription au Livre des Origines Français) :

La déclaration en mairie est obligatoire. La mairie est celle du lieu de résidence du propriétaire du chien ou, le cas échéant, du lieu de résidence de l'animal. Pièces à joindre au formulaire de déclaration :

- certificat de stérilisation (pour les chiens de

1^{ère} catégorie),

- vaccination antirabique datant de moins d'un an et rappels,

- attestation spéciale d'assurance responsabilité civile de moins d'un an,

- certificat de naissance ou pedigree (pour les chiens de 2^{ème} catégorie)

La déclaration en Mairie est obligatoire

La mairie délivre un récépissé, daté et signé par le déclarant, qui devra être présenté à toute demande de la Police et de la Gendarmerie.

A propos de chiens ...

Rappel : les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sur le territoire de la Commune et au sein du Parc de Villeroy.